

La Région Grand Est et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est renforcent leur collaboration

Ce mercredi 24 mars 2021, au sein de l'entreprise la Tuilerie Royer à Soulaines-Dhuys (10), le **Président de la Région Grand Est**, et **Jean-Louis Mouton**, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Région Grand Est, ont signé le « Pacte régional pour l'Artisanat 2021-2023 ».

Cette 2^{ème} édition du Pacte prévoit des dispositifs concrets et pérennes pour les 105 000 entreprises artisanales du Grand Est. Après le Pacte 1 qui a rempli pleinement ses objectifs, l'idée est, avec ce Pacte 2, de poursuivre l'accompagnement et le soutien à la performance des entreprises artisanales avec des domaines particulièrement ciblés comme la digitalisation et l'accès à la commande publique ou encore le développement durable, des enjeux clés et d'avenir pour les entreprises.

Pour cela, un travail de réflexion a été mené par les services de la Région Grand Est et la CMA Grand Est pour apporter la réponse la mieux adaptée aux différentes problématiques rencontrées par les artisans.

Ainsi, des mesures spécifiques ont été définies autour de trois axes : pérenniser, moderniser et développer. Elles s'articulent autour de quatre grandes orientations :

- analyser les évolutions économiques et sociales du secteur afin d'anticiper et d'ajuster les mesures prises,
- accompagner les entreprises dans les différentes phases de développement avec l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Artisanat de Demain », le dispositif Transformation Digitale, la poursuite de la mise en œuvre du « Programme Performance », et la rédaction du Guide des bonnes pratiques dans la commande publique,
- développer et valoriser les métiers d'art notamment en diversifiant les activités (pratiques alternatives de commercialisation, recherche d'outils de promotion...)
- mettre en lumière les savoir-faire artisanaux lors d'évènements nationaux, comme par exemple le Salon Made In France.

Ces orientations se traduisent concrètement sur le terrain par l'offre de services régionale Ambition d'entreprendre artisanat Grand Est, disponible pour tous sur l'ensemble du territoire.

4 pass composent cette offre : le pass Création-reprise, le pass Performance, le pass Durable et le pass Transmission auxquels s'ajoutent des focus transversaux et pratiques comme #artisanconnecte, Perspectives ou encore La Commande Publique.

Sensibilisation, information, diagnostics, accompagnements individualisés, formations, identification des aides à mobiliser... tout est réuni pour que l'artisan et son entreprise soient guidés et conseillés, tout au long de leur vie professionnelle.

Pour l'année 2021, la Région Grand Est a attribué une aide de 296 125 euros en faveur de la CMA du Grand Est au titre du Pacte Artisanat 2021-2023. Le montant global pour ce Pacte sur 3 ans s'élèvera à 3,6 millions d'euros, répartis pour la Région Grand Est à hauteur de 985 125 euros, pour la CMA Grand Est à 1 585 875 euros et 1 081 500 euros des fonds européens en Région Grand Est.

CONTACTS PRESSE

Sandrine Poirier

06 84 80 11 48

presse@grandest.fr

sandrine.poirier@grandest.fr

Camille Carré

06 61 48 13 98

ccarre@crma-grandest.fr